



Au cœur de QUIMPERLE Communauté, SCAËR commune de 5 354 habitants et forte d'un territoire de 11.758 hectares, recherche :

2 ADJOINTS TECHNIQUES CONDUCTEUR D'ENGINS

VOS MISSIONS PRINCIPALES

- Conduite d'engins de chantiers, notamment épareuse, pelle sur pneus, tractopelle, tracteur ...
- Effectuer divers travaux d'entretien courant de la voirie communale et des ses dépendances, du réseau d'eaux pluviales, de la signalisation routière et du mobilier urbain
- Entretien des abords routiers, curage des fossés, busage de fossés, élagage des accotements, chemins de randonnée
- Travaux d'entretien et de réparation de la chaussée : enrobés à froid, comblement des nids de poule, empierrement des chemins
- Effectuer l'entretien régulier du matériel
- Gestion des déchets de chantiers

VOS MISSIONS SECONDAIRES

- Livraison de matériel pour les festivités
- Aider les autres services en cas de besoin (service espaces verts, service bâtiments)

SAVOIR FAIRE

- Connaissance et application de la réglementation liée aux travaux de voirie et au travaux sur les réseaux
- AIPR à jour
- CACES à jour
- Respect des consignes et du matériel
- Possibilité d'astreintes

POUR CANDIDATER

Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Maire par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville

2 Place de la Libération

29390 Scaër

Ou par e-mail : rh@scaer.bzh



SAVOIR ETRE

- Savoir rendre compte de son activité.
- Avoir la capacité à prendre des initiatives en cas d'interventions d'urgence
- Bonne condition physique.
- Sens du travail en équipe.
- Esprit d'initiative et autonomie.
- Rigueur dans les consignes.
- Qualités relationnelles
- Sens du service public.

Permis B obligatoire

Permis poids lourds

AIPR

CACES

NOUS VOUS PROPOSONS

- Rémunération statutaire.
- Une participation employeur pour la prévoyance
- Une prime annuelle en complément du régime indemnitaire
- L'adhésion au CNAS.

MAIRIE

DE SCAËR

02 98 59 42 10

WWW.SCAER.BZH

Date limite de
candidature :

17/12/2023

Poste à pourvoir par un
agent titulaire ou à
défaut par un
contractuel